

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et  
Emmanuel CELERI  
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

## CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

### COMMUNE DE COTI-CHIAVARI

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 2 juin 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil concernant :

La société civile immobilière dénommée LUJOMAF dont le siège social est à Résidence de la CASTAGNAVICOLO (20138) COTI-CHIAVARI au capital de 600,00 EUR, identifiée sous le numéro SIREN 498385244 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

Elle possède depuis plus de trente ans, à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque, depuis plus de trente ans joignant ainsi sa possession avec celle des précédents propriétaires, M. et Mme Gérard DESCHAMPS, demeurant ensemble à LA VARENNE ST HILAIRE (94210), 23, rue Saint Léonard, la pleine propriété du bien ci-après désigné.

Sur la commune de COTI-CHIAVARI (20138)

Lieu-dit Vicolo, une parcelle de terre cadastrée section H n° 1345 pour 02a 10ca.

Cette parcelle est issue de la division d'une parcelle d'une plus grande superficie cadastrée section H n° 1253, lieu-dit Vicolo.

Cette division résulte d'un document modificatif du parcellaire dressé par M. Amaury BALLAN géomètre expert à AJACCIO, le 13 mars 2026 sous le numéro 1561P.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : [barbara.choron@rombaldi.notaires.fr](mailto:barbara.choron@rombaldi.notaires.fr)